



Credit consommation separation

Par **eliza30**, le **17/01/2013** à **01:08**

jespere etre dans le bon forum dsl si ca n'est pas le cas
bonjour ! pour commencer je ne mis connais pas du tout pour ce qui est des credit et tous ca!
mon mari avait souscrit avec son ex (union libre) un credit a la consommation d'un montant de 8000euro
ils se sont separes il y a 3ans ce que je ne comprend pas c'est qu'elle ne participe pas du tout au remboursement et pourtant elle est emprunteur
(les remboursements se font toujours sur le compte de mon mari)
le banquier a dit a mon mari qu'on ne peut pas faire grand chose car si nous arrêtons de rembourser et qu'elle de son côté ne veut pas en entendre parler (ce qui est le cas) sa nous retombera dessus avec les interets ect
pouvons nous faire quelque chose parce que je ne trouve pas sa normale qu'elle s'en sorte les doigts dans le nez (passez moi l'expression)
elle a refais sa vie tranquillement pendant que nous nous avons toujours un credit a rembourser et moi sa me tue de savoir qu'elle s'en sort aussi bien!
pouvons nous lui demander de payer la moitié du credit ou au moins une partie?
si vous pouvez me donner une réponse ce sera super merci d'avance.